



COMMUNE DE GRANCY

AVIS D'ENQUETE COMPLEMENTAIRE

Conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire, la Municipalité soumet à une enquête publique :

Du 19 septembre 2015 au 18 octobre 2015

Les modifications apportées au

- **plan général d'affectation (échelle 1/1'000 et 1/5'000)**
- **règlement général sur l'aménagement du territoire et les constructions.**

Les dossiers sont déposés au Greffe municipal où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture du bureau. Seules les observations ou oppositions portant sur les modifications apportées aux documents sont recevables. Celles-ci doivent être déposées par écrit au greffe municipal ou postées à son adresse pendant la durée de l'enquête.

Les documents ci-dessus seront consultables sur le site internet www.grancy.ch

Le Syndic sera à disposition des intéressés pour toute information concernant l'objet soumis à l'enquête publique.

Il est rappelé que le bureau communal sera fermé du 22 septembre au 2 octobre 2015. Réouverture le 6 octobre à 15h30.

La Municipalité